

**PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 OCTOBRE 2017****Présidence : M. Danilo Perotti, Président**

Avant l'ouverture de la séance du Conseil communal, M. Rémi Vuichard du Parc Jura Vaudois vient présenter les activités du parc.

A 20h45, le Président ouvre la séance avec la présence de 22 conseillers, 6 personnes se sont excusées. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le précédent procès-verbal de la séance du 8 juin 2017 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est suivi tel qu'annoncé.

1 –Rapport de la commission de Gestion sur la tournée des alpages.

Le rapport est lu par M. Dany Moffrand.

M. Guy Reymond apporte quelques compléments.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions du rapport, soit :

- D'accepter le rapport tel que présenté
- De prendre note des points relevés
- De donner décharge à la commission de son mandat

Sont acceptées par le Conseil à l'unanimité.

2 – Rapport de la commission de Gestion chargée de l'étude du préavis 2017-05 relatif à l' « Arrêté d'imposition pour 2018-2019 ».

M. C. Languetin relit le préavis et M. Y. Lorenzini lit le rapport.

La parole n'étant pas demandée, les conclusions du rapport, soit :

- D'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté par la Municipalité pour les années 2018-2019
- D'autoriser la Municipalité à procéder aux démarches nécessaires à la perception des impôts communaux
- De relever la commission de son mandat

Sont acceptées par le Conseil à l'unanimité.

3 - Communications de la Municipalité et divers

M. Bernard Martignier informe que les comptes pour les travaux d'assainissement de ces dernières années sont bouclés. Le total des dépenses prévues, acceptées par le Conseil communal, était de CHF 2'840'000.00. Les comptes se bouclent avec des dépenses de CHF 2'433'500.00 ce qui fait une économie de CHF 406'500.00.

Mme C. Paccaud demande si cette économie est due aux taxes perçues. M. B. Martignier répond que non les travaux ont coûté moins cher que prévu et il a eu des dons non prévu.

M. Claude Goy informe que suite aux diverses intempéries de l'année, il y a beaucoup de dégâts sur les chemins de la Commune. Des travaux de maintien des berges du Nozon ont été réalisés vers la Scie de Nidau et au même endroit le chemin d'accès sera goudronné.

Les nouvelles autorités de l'ORPC ont été installées. M. C. Goy siègera au Comité, le délégué de la Commune est M. A. Tharin et M. B. Guignard est son suppléant.

M. E. Roulet demande quelles sont la nature des travaux à la sortie du village vers le contour du Four. M. C. Goy répond que c'est l'Etat qui fait des travaux de maintien du talus à priori.

MM. Y. Lorenzini et O. Schmid constatent que certains travaux qui doivent être effectués par l'employé communal n'ont pas été réalisés et demandent que la Municipalité prenne les mesures nécessaires. Mme C. Paccaud pense que ce n'est pas au Conseil de gérer l'employé communal.

M. A. Tharin informe que le Téléthon aura lieu le 8 décembre 2017 et non le 1<sup>er</sup> décembre comme annoncé sur le calendrier des Stés Locales.

Mme Madeleine Guyon informe que deux nouveaux locaux ont été créés au galetas pour des sociétés. Les rideaux vont être changés et la peinture sera refaite à la Grande Salle. Les murs dans la Cantine ont été repeints et divers travaux d'entretien ont été effectués au Collège.

M. Guy Reymond indique que la grêle a fait de gros dégâts sur les forêts entre la Mâche et la Dent et de grosses coupes de bois ont été réalisées pour palier à ces dommages.

Un bout du chemin du 900<sup>ème</sup> a été réfectionné par des apprentis bûcherons.

Les écriteaux d'interdiction sur les chemins forestiers ont été posés selon la législation actuelle.

M. Claude Languetin informe que le nouveau livre « Histoire de Vaulion-Le village du ruisseau » est toujours disponible auprès de l'administration communale.

M. D. Perotti informe que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le jeudi 14 décembre 2017.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h45.

Le Président  
D. Perotti

La Secrétaire  
V. Meyer